

APPEL A COMMUNICATION



LES ENTRETIENS
DE PSYCHOMOTRICITÉ

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Les Entretiens de Bichat de Psychomotricité 2014 se dérouleront le
samedi 27 septembre, au Palais des Congrès de Paris

sous la présidence du Professeur Jacques Corraze, de Jean-Michel Albaret, Enseignant-Chercheur et Directeur de l'Institut de Formation en Psychomotricité, Université de Toulouse et de Régis Soppelsa, psychomotricien et formateur à l'IFPT.

« Les troubles du spectre autistique »

Face à l'autisme le psychomotricien doit avoir une attitude pragmatique, c'est-à-dire prendre la mesure de ses propres possibilités d'action.

Il peut partir de la symptomatologie qui se présente devant lui et chercher la cible de son intervention. La nature de cette entité ne fait plus de doute. Il s'agit d'un trouble neuropsychologique du développement souvent associé à des comorbidités et dont l'essence est un trouble de la communication. Ensuite ce trouble se présente sous des formes qualitativement et quantitativement différentes et il importe d'évaluer le sujet sous ces deux aspects pour choisir les angles d'action et leurs chances de réussites. En d'autres termes il importe de répondre à deux questions : « De quelle nature sont les dysfonctionnements du sujet ici présent susceptibles d'intéresser le psychomotricien ? » et : « Que peut-on faire pour les réduire ? » Comme toute action thérapeutique passe par la communication il va s'en suivre que la capacité du sujet dans ce domaine et la possibilité d'agir sur elle va dominer l'intervention. Mais c'est là que la recherche, les essais et la créativité du psychomotricien seront déterminants.

Une seconde perspective est possible. Elle n'est plus fondée sur la symptomatologie mais sur les modalités thérapeutiques qui existent. Aujourd'hui plusieurs modes d'intervention sont proposés. Ce sont des données préalables qui s'offrent à nous, qui ont fait leurs preuves et dont témoignent des praticiens. Le psychomotricien doit les connaître et chercher sa place dans leur contenu. Comment et sur quelle action une intervention psychomotrice peut être profitable ? Comment insérer sa spécificité dans ce que nous offrent les différentes méthodes ayant pour but d'améliorer l'adaptation des autistes à un monde avec lequel ils sont en rupture ?

Il va de soi que ces deux approches ne sont pas distinctes mais complémentaires et que les thérapeutiques dont nous disposons ont fait le premier travail. Il reste que le psychomotricien doit les appréhender toutes deux s'il veut se donner toutes les chances de réussite.

Les titres et résumés des propositions de communication doivent être envoyés à :

Jean-Michel Albaret : jean-michel.albaret@univ-tlse3.fr.

La date limite des envois est fixée au 15 février 2014.

Après avis du Comité Scientifique, les textes des communications retenues devront parvenir à la même adresse le 19 avril au plus tard pour publication dans le livre remis à chacun des participants.

Les auteurs des communications sélectionnées bénéficieront de la gratuité de leur inscription. Leurs éventuels frais de transport et d'hébergement resteront à leur charge.

Le Comité Scientifique